

Manche

Organisation du temps scolaire : où en est-on ?

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 15 janvier 2018

719 mots



Une majorité des communes manchoises se prononce pour le retour à la semaine de quatre jours d'école (ici, une photo de l'école d'Hébécrevon). - Crédit Archives Jean-Yves Desfoux

Les communes doivent indiquer à la direction académique leur souhait pour l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2018. Alors quatre jours ou quatre jours et demi d'école ?

Le dossier

Dans le Saint-Lois

À Saint-Lô, les élus se sont prononcés à la majorité, lors du conseil municipal du mardi 9 janvier, pour un retour à la semaine de quatre jours, après une consultation des enfants, des parents et des enseignants. À Torigny-les-Villes, le conseil s'est prononcé pour l'arrêt des Temps d'activités périscolaires (Tap) - pour une « **question de budget** » - et pour le retour à la semaine de quatre jours. Pour Carentan, la décision a été prise, le 7 décembre, de passer à la semaine de quatre jours, souhaitée par les parents et les enseignants. Du côté de Sainte-Mère-Église, le retour à la semaine de quatre jours était effectif dès la rentrée 2017 pour les écoles publiques de Sainte-Mère, Chef-du-Pont et Sainte-Marie-du-Mont.

Dans le Sud-Manche

À Avranches, la municipalité ne souhaite pas communiquer avant son prochain conseil municipal, prévu lundi 22 janvier. À Saint-Hilaire-du-Harcouët, la municipalité doit délibérer sur cette question ce lundi 15 janvier. À Saint-James, les élus ont voté le retour à la semaine de quatre jours lors du conseil municipal du 18 décembre. Dans le pays granvillais, plusieurs écoles ou regroupements pédagogiques intercommunaux ont décidé de ne pas changer les rythmes scolaires pour cette rentrée et de rester à une semaine de 4,5 jours. Soit l'inverse de Granville, où le choix a été fait de revenir à quatre jours en conseil municipal. Après concertation dans les groupes scolaires, suivie d'une enquête auprès des familles, « **une grande majorité (75 %) veut revenir à la semaine de quatre jours** », a expliqué Frédérique Legand, adjointe en charge des affaires scolaires.

Coutances Mer et bocage

Depuis la rentrée, 26 des 27 écoles du territoire de l'intercommunalité Coutances Mer et bocage sont revenues à la semaine de quatre jours. Seul le conseil de l'école d'Orval a souhaité garder

les Temps d'activités périscolaires (Tap). La communauté de communes, qui gère les affaires scolaires, a pris cette décision en juin dernier. « **Le ministère de l'Économie refusait des interventions extérieures comme celles des autoentrepreneurs, qui nous permettaient de mettre en place des Tap découvertes, axés sur de l'apprentissage**, déclarait alors Philippe Vaugeois, vice-président en charge des écoles. **Nous ne voulions pas proposer une garderie améliorée.** »

Côte Ouest Centre Manche

La compétence scolaire reste communale dans cette intercommunalité (Périers, Lessay, La Haye). Parmi les 31 communes du secteur, toutes n'ont pas encore pris leur décision et toutes les décisions seront connues dans le courant de la semaine. Lessay et la commune nouvelle de **Montsenelle** ont d'ores et déjà pris l'option d'un retour aux quatre jours. À **La Haye**, le conseil d'école s'est prononcé à une petite majorité pour le retour aux quatre jours. Les élus du conseil municipal devront trancher mardi. Périers devrait préserver les 4,5 jours.

De son côté, la communauté de communes, en charge des activités périscolaires, songe à transférer cette compétence vers les communes. Côte Ouest Centre Manche a réalisé un sondage, il y a quelques semaines, auprès des parents d'élèves, des enseignants et des enfants. « **Les parents et les enseignants se sont prononcés pour un retour à la semaine de quatre jours, alors que les écoliers souhaitaient le maintien des activités périscolaires** », explique Henri Lemoigne, maire de Créances et président de l'intercommunalité.

Les rédactions de la Manche